

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
04/1/4
DOSSIER N°6834**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2025-04/1/4 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

D'adopter le Compte Administratif 2024 du budget annexe des Énergies Renouvelables qui se présente comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	3 256,68 €	3 040,53 €	6 297,21 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	4 843,90 €	3 726,64 €	8 570,54 €

Section d'investissement

Résultat de gestion :

+ 1 587,22 €

Résultat 2023 reporté d'investissement :

- 2 099,33 €

Déficit de clôture (investissement) :

- 512,11 €

Section de fonctionnement

Résultat de gestion :

+ 686,11 €

Résultat 2023 reporté de fonctionnement :

+ 10 923,43 €

Excédent de clôture (fonctionnement) :

+ 11 609,54 €

Le résultat global à la fin de l'exercice 2024 est donc excédentaire à hauteur de **11 097,43 €**.

M. Patrice MORANCAIS, 1er Vice-Président du Conseil départemental, désigné Président de séance, procède au vote.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET